



CMO// Charte école de Course D'orientation

NOM :

Prénom :

Date :

Signature :

Je m'engage à appliquer les articles si dessous :

1/ Respect des horaires 14 h 05 avec une tolérance de 5mn pour monter dans les véhicules de transport - Départ 14 h 10.

2/ Obligation d'avoir une tenue adéquate, chaussures et pantalon/ 5 mn maxi pour se changer.

3/La présence au véhicule au départ du Collège engage l'obligation de l'élève à la participation des exercices, sans dispense possible.

4/ Respecter les consignes de sécurité tant personnelles que collectives / entraide, solidarité, porter secours à toute personne en difficulté.

5/ Horaire de retour obligatoire au véhicule pour 16 h30mn.

6/ Respect des règles de politesse et de bonne conduite entre élèves.

7/Aucun jet de pierre au autre objet n'est toléré, peu importe la direction donnée.

8/Interdiction d'avoir du feu sur soi et d'utiliser un téléphone portable pendant les séances.

9/Respecter l'environnement, interdiction de jeter ou laisser des objets, ramasser les objets du à la négligence d'autrui.

10/Interdiction formelle de déplacer ou de cacher les postes et balises.

11/ Effectuer les exercices en respectant les consignes de sécurité, les exercices doivent être compris avant l'exécution/ respecter la sécurité routière, travaux forestiers, chasses et autres.

12/ Interdiction de donner de fausse information au reste du groupe.

Le non respect de ces consignes pourra entrainer mon exclusion temporaire ou définitive du cours, sachant qu'une fiche d'observation est transmise périodiquement à mon professeur principal.